

**Sujet :** [INTERNET] extension ISDI

**De :** fabienne perchat <fabienne.perchat58@gmail.com>

**Date :** 09/08/2021 16:08

**Pour :** pref-icpe@val-doise.gouv.fr

Bonjour,

Une dernière remarque à formuler :

- Dans le premier dossier de cette ISDI déposé en 2013, il comprenait la tranche actuelle et la tranche sud (bordant les habitations),
- L'arrêté préfectoral n°2014-353.0003 du 19/12/20014 retoquait la tranche sud qui est à nouveau à l'ordre du jour. Pourquoi ?

En vous remerciant pour l'attention que vous aurez porté à mes remarques

Bien cordialement

Fabienne PERCHAT

Habitante du Val des Templiers, peinée du peu de considération que l'on porte à notre commune.



Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)